



Daniel Böhler de Mellikon AG engraisse actuellement des remontes des races SF et ROB. Photo: Elia Böhler

Veaux: *L'idéal est de sevrer dans sa ferme*

Selon une récente décision de l'ensemble de la branche, les veaux doivent rester 21 jours dans la ferme où ils sont nés. Bio Suisse vise même 4 mois, mais il faut d'abord définir des conditions-cadres économiques.

Depuis le 1er novembre, tous les petits veaux de Suisse doivent passer leurs 21 premiers jours de vie dans la ferme de naissance. Un groupe de travail placé sous la direction de Proviande et comprenant aussi des représentants des producteurs suisses de lait et de l'Union suisse des paysans avait annoncé fin septembre une telle solution, la branche réagissant ainsi aux articles de presse négatifs sur le traitement des veaux mâles dans la production laitière. La protection des animaux critiquait le manque fréquent de soins. La pression sur les prix et la spécialisation ont provoqué ces derniers temps une augmentation des morts de veaux mâles dans les premiers jours de vie bien qu'ils apparaissent comme mort-nés dans les statistiques.

Le but en agriculture biologique: 4 mois dans la ferme de naissance

La règle des 21 jours est aussi valable pour les producteurs bio, mais ils sont déjà sensibilisés. Même si les veaux mâles des races laitières partent souvent très tôt aussi en bio. Vu que le Bœuf de Pâture Bio et le Naturabeef Bio veulent un minimum de 50 % de génétique de race d'engraissement, les veaux des races laitières finissent le plus souvent dans des exploitations d'engraissement conventionnelles (voir le Bio-actualités 6/2014, «Veaux bio dédaignés»). La solution adoptée par la branche va dans le sens de Bio Suisse selon le président Urs Brändli et Urs Flammer de la commission technique Lait. Ils estiment que la plupart des fermes bio pourront facilement respecter cette nouvelle règle. Du point de vue de la santé des animaux, ces 21 jours sont cependant encore trop peu. L'idéal serait de sevrer les veaux dans la ferme de naissance (voir ci-contre).

Bio Suisse aimerait attaquer le problème à la racine

«Le secteur bio doit élaborer des solutions qui offrent aux producteurs de lait un revenu pour le sevrage des veaux mâles de races laitières au moins égal à celui qui est obtenu en livrant le lait», dit Urs Brändli. Un projet pour le sevrage des veaux dans la ferme de naissance va donc démarrer début 2016. Bio Suisse soutiendra cet effort en versant 150 francs pour les 100 premiers veaux. Hans et Sandra Braun de Rothrist AG ont déjà élevé 30 veaux mâles de Tachetée rouge suisse jusqu'à un âge de 4,5 à 5,5 mois. «Cela permet de se passer d'antibiotiques, mais il ne faut pas sous-estimer le travail supplémentaire», dit Hans Braun. Ces remotes sont engraisées en ce moment chez Daniel Böhler de Mellikon AG pour le créneau du Bœuf de Pâture Bio.

Il faut des programmes d'engraissement attractifs pour les remotes. Le FiBL a clôturé le projet de la Migros «Mast von fleischbetonten Milchrassen» (engraissement de races laitières charnues, n.d.t.). Daniel Böhler, qui a engraisé des remotes dans le cadre de ce projet, en tire un bilan positif. «Le défi reste cependant l'état d'engraissement pour un poids-cible de seulement 280 kg PM comme pour le Bœuf de Pâture Bio.» Il espère que les bons résultats de ce projet permettront d'ouvrir de nouveaux créneaux commerciaux pour les veaux mâles des races laitières charnues.

Une autre idée serait l'engraissement de bœufs lourds pour le créneau de la viande de transformation qui manque encore d'animaux. Un projet pilote est en cours de planification. Le but serait que les veaux mâles de races laitières charnues qui ont été sevrés dans leur ferme de naissance soient engraisés jusqu'à 350 à 400 kilos PM. «Ce type d'engraissement peut aussi utiliser des fourrages extensifs puisqu'il n'y a pas de limite d'âge et que les bêtes plus âgées sont même souhaitées», dit Franz J. Steiner de l'organisation commerciale Pro Beef. On cherche maintenant des engraisseurs intéressés. «Les perspectives d'écoulement sont bonnes, les deux grands distributeurs ont annoncé leur intérêt», dit-il encore. *Franziska Hämmerli, Markus Spuhler*

→ Résultats du projet «Mast von fleischbetonten Milchrassen»: www.bioaktuell.ch



Quel est le meilleur moment pour changer de ferme?

Le colostrum confère aux veaux une certaine protection immunitaire pendant trois à quatre semaines après la naissance. Vient ensuite une phase sensible pendant laquelle l'immunité contre les microbes environnants doit se développer et qui n'est terminée qu'après trois à quatre mois. Le veau est ensuite robuste. Le FiBL planifie en ce moment un travail de recherche pour déterminer le moment idéal pour le transfert des veaux de lait. Il est possible que le vingt-deuxième jour tombe exactement pendant la phase sensible, c.-à-d. au moment où la protection du colostrum est la plus faible et où l'immunité individuelle n'est pas encore développée. Changer de ferme implique pour le veau du stress à cause du transport, de l'acclimatation au nouveau troupeau et à une nouvelle flore microbienne. Cela déclenche souvent des maladies qui doivent être traitées avec des antibiotiques. Choisir intelligemment le moment du transfert devrait donc permettre d'éviter cela.

Cours du FiBL sur ce thème

Engraissement des vaches (en allemand):

Le FiBL organise le 20 janvier 2016 un cours sur l'engraissement des vaches. Fritz Salzmann d'Esslingen ZH parlera de ses expériences. Le marchand de bétail René Lindenmann parlera du courtage des vaches d'engraissement, Ernst Rutz de la coopérative Nutz- und Schlachtviehgenossenschaft de Flawil du marché public des vaches de réforme de Wattwil et Eric Meili des conditions d'élevage, de l'alimentation, de la génétique et de la rentabilité.

Élevage des remotes d'engraissement

(en allemand): Il y aura le 8 mars 2016

un cours sur l'élevage des remotes d'engraissement dans les fermes laitières. Le prix du lait est bas, les bêtes d'élevage sont difficiles à vendre et il y a une forte demande pour la viande de transformation, donc il peut être intéressant de sevrer les veaux et de les vendre comme remotes d'engraissement. *fha*

→ www.agenda.bioaktuell.ch > Tierhaltung